

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt et un décembre deux mille neuf, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10/12/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Bernard POULET, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Thierry BELLANGEON, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ.

**EXCUSES :** Pierre LANGLADE, Gérard BEAUBIER, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Anne SERVE, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2009 – 116 : BUDGET 2009 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – DECISION MODIFICATIVE N°03

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2009-2248 du 26 octobre 2009 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2009 – 040 du 30 mars 2009 approuvant le budget primitif 2009 de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2009 – 068 du 07 juillet 2009 approuvant la décision modificative n°01 du budget de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2009 – 099 du 08 octobre 2009 approuvant la décision modificative n°02 du budget de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose qu'en raison des conditions climatiques particulières (neige et froid) la réunion initialement prévue le 17 décembre 2009 a été reportée au 21 décembre. Monsieur le Président précise que l'urgence de cette réunion du Conseil Communautaire résulte, notamment, des délibérations budgétaires liées à la section d'investissement, de l'institution de la fiscalité mixte à compter du 1er janvier 2010, de la création d'un contrat aidé pour l'Espace Aqua-Noblat et de la suppression d'un emploi.

Monsieur le Président rappelle que le budget primitif 2009 de la Communauté de Communes de Noblat a été approuvé par délibération 2009 – 040 en date du 30 mars 2009 et qu'il a été modifié par délibérations 2009-068 du 07 juillet 2009 et 2009 – 099 du 08 octobre 2009.

Monsieur le Président propose que les modifications inscrites dans les tableaux ci-dessous soient apportées au budget primitif 2009.

<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
022	01		Dépenses imprévues	-6 000,00	
6616	01		Intérêts sur op financières	6 000,00	
TOTAL				0,00	

<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
2313	011	413	Réalisation Piscine	800 000,00	6 242 162,00
2183	014	020	Mat Info et Bureau	4 500,00	7 000,00
2184	014	020	Mobilier	-4 500,00	500,00
TOTAL				800 000,00	

<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
1327	011	413	Sub Europe Piscine	800 000,00	847 000,00
TOTAL				800 000,00	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
18 voix pour, 0 contre et 0 abstention



**Approuve** la décision modificative n°03 du budget de la Communauté de Communes de Noblat conformément aux tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 22 décembre 2009

Certifié exécutoire

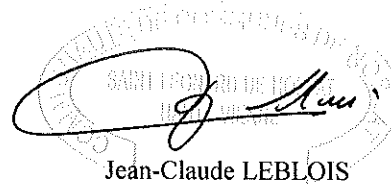
Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 23/12/2009

Le Président,



JEAN-CLAUDE LEBLOIS  
Président

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget Communauté de Communes de Noblat - Décision modificative n.03

Date de transmission de l'acte : 22/12/2009

Date de réception de l'accusé de  
réception : 23/12/2009

---

Numéro de l'acte : 2009-116 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20091221-2009-116-DE

---

Date de décision : 21/12/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1 : Decisions budgetaires